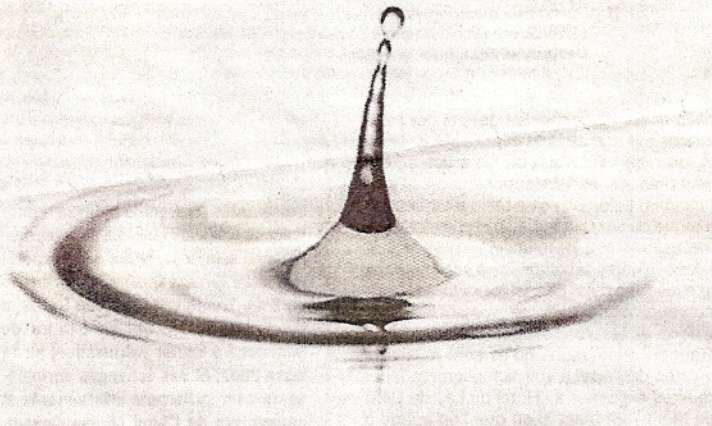


# La vie en rose pour Bleu Laurentides et le CRE



**Le Conseil régional en environnement (CRE) a le vent dans les voiles. Au sortir de la 6<sup>e</sup> Table de concertation sur les lacs des Laurentides (TCLL), l'enthousiasme était à son comble.**

«On n'est plus à l'heure de se lancer des roches, on pense même à des jumelages entre municipalités pour partager les connaissances et le savoir-faire», témoigne **Anne Léger**, directrice du Conseil régional en environnement (CRE) des Laurentides. Et c'est bien ce que toutes les régions voisines jalouent. Dans un terreau fertile où riverains et élus municipaux auraient pu continuer à se confronter et à chercher des coupables, le projet Bleu Laurentides, véritable stratégie de protection des lacs lancé à la suite du premier forum régional de Tremblant, a réussi le pari d'asseoir tous ces intervenants à une même table afin de dégager ensemble des pistes de solutions. Avec la prolifération des cyanobactéries (communément appelées «algues bleues»), la fermeture de zone de baignade et l'interdiction de boire de l'eau issue des plans d'eau, le milieu prend la menace de plus en plus au sérieux. Les villégiateurs ne veulent pas envisager une dévaluation de leur propriété. Ces facteurs combinés forment une recette gagnante aux yeux de la directrice du CRE. «Les élus comme les riverains craignent des conséquences économiques pour nos régions, explique Anne Léger. La place de l'environnement prend tout à coup beaucoup plus de place et on sent une réelle prise de conscience qui va nécessairement apporter des gestes concrets.»

### L'amour (de l'eau) est Bleu

Pour **Paul Meunier**, du ministère du Développement durable et des Parcs (MDDEP), «les Laurentides constituent une région modèle de mobilisation en matière de gestion des lacs.» Cet énoncé est si vrai que des régions comme l'Outaouais ou l'Abitibi songent à adopter la stratégie de Bleu Laurentides. Comme pour souligner l'excellence de son travail, l'organisme vient de recevoir une subvention de 169 000\$ sur deux ans du Fonds d'activités québécoises pour le développement durable (FAQDD) «Je suis certaine que le gouvernement va

dégager des fonds pour faire face au problème de cyanobactéries», prédit la directrice du CRE, qui annonçait du coup qu'un autre forum sur les lacs aura lieu dès le printemps 2008. Entre-temps, la trousse des lacs sera disponible d'ici quelques mois afin de seconder les associations et les riverains. Pour sa part, le préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut, croit que seuls des moyens coercitifs pourront venir à bout du problème. «Le Québécois comprend quand on fouille dans ses poches», lance **Charles Garnier**. À ce chapitre, la MRC entend déposer des avis de motion qui interdiront la coupe de gazon en deçà de cinq mètres des rives et obligera les citoyens à régénérer les berges par la plantation de différentes espèces qui préviennent l'érosion. Des contraventions de 200\$ sont prévues pour chaque infraction. Le préfet promet également de faire pression au MMDEP afin d'obtenir un appui financier. «Si on n'a pas d'argent, on ne pourra pas donner de griffes à la loi», prévient Charles Garnier.